

CHEssel INFO 2010

Printemps

Conseil général

Programme des séances ordinaires pour 2010

Les prochaines séances ordinaires du Conseil général auront lieu à la Maison de Commune aux dates suivantes :

Lundi 14 juin à 20 h. 00
Lundi 25 octobre à 20 h. 00
Lundi 13 décembre à 20 h. 00

Travaux en cours

Conduite forcée d'eau potable

La conduite et les aménagements sont terminés depuis le 15 décembre 2009. La remise officielle de l'ouvrage a eu lieu le mardi 2 février 2010.

PGEE

Le Plan général d'évacuation des eaux a été accepté par le Service des eaux sols et assainissement. Le montant devisé pour sa finalisation a été respecté. Le plan est consultable au greffe municipal.

Prochaines manifestations

Repas Pro Senectute 2010

Les repas sont suivis d'un après-midi récréatif à la Maison de Commune de Chessel chaque premier jeudi du mois. Les dates 2010 sont :

8 avril
6 mai
3 juin
2 septembre
7 octobre
4 novembre
2 décembre

Prix 10.—, transport à disposition sur demande.

Inscriptions jusqu'au lundi précédant le repas chez :
Anne-Lise Corbaz : 024 481 20 61
Christiane Yersin : 024 481 19 92

Nous nous réjouissons de vous rencontrer !

Pro Senectute Vaud

Agenda 2010

5 avril à 10 h. 30, Fête de Pâques à Chessel organisée par l'A.A.C. Petit parcours ludique pour les enfants à travers le village et apéritif. Un "tous ménages" suivra.

4 juin à 20 h 00, Concert de la fanfare l'Echo de la Plaine, devant la Maison de Commune.
Pizzas au feu de bois cuisinées par l'A.A.C.

1^{er} août dès 19 h 00, Fête nationale animée par la Société de Jeunesse de Chessel.

14 août dès 9 h 00, Tournoi de foot humoristique organisé par la Société de Jeunesse de Chessel.

28 août, 100^{ème} anniversaire de la première traversée aérienne du Léman à Crebelley.

19 septembre dès 9 h 00, Pocket Bike 2010.

Autres informations officielles

Passeports

L'introduction du passeport biométrique a eu lieu le 1^{er} mars 2010 et il n'est plus possible de le commander via le Bureau du contrôle des habitants de Chessel.

La demande se fait auprès du Centre de saisie biométrique cantonal, par internet sur le site <http://www.biometrie.vd.ch> ou par téléphone au 0800 01 1291.

Attention : les personnes qui se présentent au Centre de biométrie sur rendez-vous ont la priorité sur celles qui n'ont pas enregistré leur demande et dès lors pas reçu de rendez-vous. *Celles-ci courent donc le risque d'une attente prolongée.*

Pour plus d'informations, un dépliant est disponible au Bureau du contrôle des habitants de Chessel.

En ce qui concerne la carte d'identité, celle-ci n'est pas adaptée aux données biométriques et la demande se fait toujours par l'entremise du Bureau du contrôle des habitants du lieu de domicile.

Par contre, les demandes simultanées (passeport biométrique + carte d'identité) doivent être faites auprès du Centre de saisie biométrique susmentionné.

Nouvelle durée de validité des passeports et cartes d'identité pour les enfants de 0 à 3 ans : **5 ans** (anciennement 3 ans).

Durée de validité des passeports et cartes d'identité :
Enfants de moins de 18 ans révolus : **5 ans**
Adultes (18 ans révolus) : **10 ans**.

Feux en plein air

En règle générale tous les feux sont interdits.

Certains d'entre eux sont toutefois tolérés, selon l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air.

Vu ce qui précède, les propriétaires peuvent faire de petits feux, de jour exclusivement et en dehors des jours de repos, pour l'entretien des propriétés, forêts et vignes en prenant garde de ne pas incommoder le voisinage.

Pour éviter tout risque de frais et de déplacement inutile des pompiers, il est fortement conseillé que celui qui fait du feu avertisse l'ECA, au **021 213 20 00** en indiquant :

1. L'endroit exact (rue / numéro ou lieu-dit)
2. Le motif du feu (entretien propriété, vigne ou forêt)
3. La tranche horaire concernée.

Bois de feu

Du bois de feu est en vente auprès de la commune.

Le tarif est le suivant :

1 stère de bois vert à prendre en forêt	Fr. 75.—
Supplément pour livraison	Fr. 20.—
Supplément pour sciage	Fr. 35.—
Supplément pour bois sec	Fr. 25.—

Commande au greffe municipal ou en ligne sur www.chessel.ch

Petite annonce

Des résidus de coupes de bois sont à disposition.
Renseignements auprès de l'employé communal, au tél. 079 738 16 58.

Divers

Contrôles de vitesse Au Grand Bois

Le 3 novembre 2009 de 9 h. 15 à 10 h. 15, 349 véhicules ont été contrôlés. 68 étaient en infraction soit 19.5%.

Le 25 novembre 2009 de 6 h. 00 à 7 h. 30, 886 véhicules ont été contrôlés. 76 étaient en infraction soit 8.78%.

Sur l'ensemble de l'année 2009, douze contrôles ont été effectués et 6121 véhicules contrôlés.
801 ont été dénoncés ce qui représente 13.08% des véhicules contrôlés !

Le 15 janvier 2010 de 13 h. 40 à 15 h. 10, 599 véhicules ont été contrôlés. 131 étaient en infraction soit 21.9%.

Le 25 janvier 2010 de 10 h. 40 à 12 h. 25, 173 véhicules ont été contrôlés. 22 étaient en infraction soit 12.7%.

Le 4 février 2010 de 9 h. 35 à 11 h. 05, 441 véhicules ont été contrôlés. 79 étaient en infraction soit 17.9%.

La moyenne cantonale pour la même période était de 7.34%.

Gymnastique

Vous avez la possibilité de suivre des cours de gymnastique les mardis et jeudis soirs, de 19 h. 15 à 20 h. 15, à la salle du Collège de Chessel.
Prix : 10.— la leçon.

Contact : Mme Sandrine Racine au 024 481 41 69.

SDIS du Haut-Lac

Un concours logo est ouvert à tous.

Le cahier des charges est le suivant :

- Format fanion
- Tenir compte des limites techniques de la broderie dans le détail et les couleurs du projet
- Inclure le texte "SDIS du Haut-Lac"
- Eviter les 5 écussons communaux
- Support : papier ou informatique
- Délai : 30 avril 2010.

Vous pouvez transmettre vos propositions à l'une des adresses suivantes :

1. SDIS du Haut-Lac
CP 346
1844 Villeneuve
2. gm@ctif.ch



Un prix d'une valeur de Fr. 300.— sera remis au gagnant.

Le logo gagnant sera propriété exclusive du SDIS.
Merci de votre participation.

Buvette au Grand-Bois

La buvette du camping sera ouverte à partir du 1^{er} avril pour la saison d'été.

A PARTIR DU SAMEDI 1ER MAI

Vente directe de légumes de saison à Chessel

Exploitation Borgeaud – Grob

Heures d'ouvertures :

Samedi de 9 h. 00 à 11 h. 00

Mercredi de 15 h. 00 à 17 h. 00

AVIS A LA POPULATION

En raison des fêtes de Pâques, la collecte des ordures ménagères aura lieu le

Jeudi 1^{er} avril 2010

dès 8 heures

Merci d'en prendre bonne note

YFU (Youth For Understanding) Suisse

cherche, pour l'année scolaire prochaine (dès août 2010)

des familles d'accueil ouvertes au monde et prêtes à ouvrir leur porte et leur cœur à un/e étudiant/e d'échange.

Durant leur séjour en Suisse, tous les étudiants d'échange de YFU fréquentent une école publique locale et participent au quotidien comme membre de la famille.

YFU n'offre pas de dédommagement financier aux familles d'accueil, car le cœur de la motivation à accueillir doit être l'échange culturel.

Les familles YFU vivent l'échange de jeunes sous une facette particulière : les étudiants étrangers ne veulent pas être traités en invités, ils souhaitent s'intégrer comme membres de la famille.

La vie commune est une expérience enrichissante et pleine de défis : passer onze mois avec quelqu'un qui vient d'un autre coin du monde est une expérience porteuse de joies et parfois de quelques larmes qui ne s'oublient pas.

De la curiosité, de la patience et un zeste d'humour sont de bonnes conditions pour être famille d'accueil.

En tant que famille d'accueil, nous vous demandons de fournir la nourriture et un lit (une chambre à part n'est pas absolument nécessaire !).

YFU Suisse a une grande expérience dans le domaine de l'échange de jeunes : nous sommes une organisation à but non lucratif et, en tant qu'institution d'utilité publique, nous bénéficions du soutien de la Confédération.

Voulez-vous en savoir plus sur la vie de famille d'accueil ?

Pour plus de renseignements (sans engagement), n'hésitez pas à vous adresser à :

YFU Suisse, Bureau romand,
Stadtbachstrasse 42
Case postale 8920
3001 Berne
Contacts : 026 466 11 11 - romandie@yfu.ch - www.yfu.ch.

Nous vous souhaitons un beau printemps et de bonnes fêtes de Pâques

La Municipalité

Chessel, le 22 mars 2010